



AVIS DE RECRUTEMENT EXTERNE

La Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH est une institution de la coopération allemande au développement dont la mission essentielle est la mise en œuvre des projets et programmes dans les secteurs du développement économique et social en République de Guinée. Le programme « Gouvernance régionale du secteur extractif en Afrique de l'Ouest (GRSE) » présent dans les quatre pays de l'Union de Fleuve Mano (UFM) va clôturer sa quatrième phase le 31.12.2022. Une nouvelle phase de deux ans sur la période 2023-2024 est en voie de programmation. L'énoncé de l'objectif de ladite phase est : « Dans les pays de l'Union du fleuve Mano, les acteurs étatiques, de la société civile et du secteur privé ont mis en œuvre, conformément à leurs mandats, des chaînes d'approvisionnement en ressources minières transparentes, socialement et écologiquement responsables. >>

Pour atteindre cet objectif, le programme appliquera une approche multi-partenaire pour coopérer avec l'état, la société civile et le secteur privé aux niveaux régional, national et local, et conformément aux deux domaines d'intervention suivants :

1. Renforcement des capacités des autorités environnementales et minières nationales dans la mise en œuvre du Processus de Kimberley et des normes environnementales et sociales dans l'industrie minière et ses chaînes d'approvisionnement ;
2. Fourniture d'outils aux acteurs de la société civile leur permettant d'exposer les plaintes et de proposer des solutions aux problèmes de durabilité dans le secteur minier.

La GIZ recrute pour son programme 'Gouvernance Régionale du Secteur Extractif en Afrique de l'Ouest (GRSE) à Conakry **un(e) Conseiller.ère Technique Gouvernance Minière (e)**.

INFORMATIONS SUR LE POSTE

Intitulé du poste :	Conseiller.ère Technique Gouvernance Minière
Statut :	Personnel National de droit guinéen
Bande de rémunération :	4
Lieu d'affectation :	Conakry
Date d'affectation :	Janvier 2023
Supérieur hiérarchique :	Responsable d'exécution du projet GRSE
Nature du contrat :	CDD de 12 mois

A. Domaines de responsabilité

Le/la conseiller/conseillère technique sera responsable des activités suivantes:

- L'élaboration et l'exécution de plans d'action et des activités en collaboration avec des partenaires multipartites et d'autres acteurs importants conformément aux grandes lignes du programme de la GIZ ;
- L'exécution des tâches relatives aux activités du projet convenues avec les partenaires internes et externes, les accords passés au sein de l'équipe ou en consultation avec le supérieur hiérarchique ;
- La contribution à la préparation et à la mise en œuvre du processus de pilotage avec des partenaires clés du secteur privé, de l'Etat et de la société civile aux niveaux régional, national et local ;
- L'intégration des résultats et des réalisations dans le travail d'équipe et le soutien aux activités avec tous les groupes pertinents ;
- La gestion des connaissances et de l'innovation et la diffusion de l'information aux groupes cibles ainsi que des ateliers, séminaires, etc.

3. B. Attributions



1. Services de conseil professionnel

Le/la conseiller/conseillère technique :

- conseille les institutions partenaires: identification des besoins, identification du soutien / de l'expertise externe, développement de concepts et de stratégies, contributions techniques ;
- aide à l'élaboration et à la mise en œuvre des plans d'action et activités du projet en étroite collaboration avec les partenaires ;
- élabore les termes de référence et gère la sélection et la supervision de tiers pour la mise en œuvre des activités du projet, y compris l'évaluation des services fournis ;
- gère la conception, la préparation et la mise en œuvre d'ateliers, séminaires et autres événements sur des sujets liés aux domaines d'activités du projet ;
- assure la production de rapports d'activités dans le format requis par l'équipe en Guinée et d'une manière large dans la région de l'UFM ;
- surveille l'avancement du projet, analyse les rapports et les documents concernant l'avancement des programmes communs, veille à l'assurance qualité, identifie les déficits et les goulots d'étranglement et recommande différentes options de gestion au responsable de l'exécution ;
- veille à ce que les services répondent aux besoins des partenaires.

2. Mise en réseau et collaboration

Le/la conseiller/conseillère technique:

- gère les relations extérieures et coopère avec les communautés locales, les partenaires du secteur public (ministères, départements et agences), les structures non gouvernementales et les personnalités importantes dans l'environnement du projet ainsi qu'avec d'autres projets, dans le but d'entretenir et de maintenir de bonnes relations de travail ;
- communique sur les intérêts et les efforts locaux, informe son supérieur hiérarchique et au besoin les collègues du projet et facilite l'échange d'idées et d'informations au profit du programme ;
- effectue régulièrement des voyages en fonction des besoins et des exigences du projet.

3. Gestion des connaissances

Le/la conseiller/conseillère technique:

- collecte des informations sur le projet et assure le transfert des connaissances ;
- assure l'élaboration, jusqu'au niveau opérationnel, de stratégies et de concepts sectoriels, y compris de lignes directrices, de guides et de procédures ;
- prépare les contributions pertinentes aux différents rapports du projet, y compris les rapports d'activités annuels, et fournit des contributions pour d'autres rapports demandés par le supérieur hiérarchique et le siège de la GIZ ;
- soutient les activités de recherche et les enquêtes sur des thèmes transversaux pertinents pour les programmes communs.

4. Fonctions de gestion et de coordination

Le/la conseiller/conseillère technique devra:

- aider à la planification du projet ou à l'élaboration des concepts et des stratégies du projet, puis en assurer la mise en œuvre, le suivi et le rapportage ;
- utiliser l'outil de gestion de projet GIZ, *Capacity Works*, pour gérer les activités de son domaine d'attribution ;
- coordonner et hiérarchiser les activités du projet au niveau national en coopération avec les partenaires et le supérieur hiérarchique, tant en termes de préparation organisationnelle que de mise en œuvre des activités ;
- assurer la gestion et le suivi du budget de ses paquets d'activités, en concertation avec le responsable de l'exécution et l'assistante administrative et financière ;



- collecter des informations pertinentes pour des activités et des missions communes ;
- prendre les mesures appropriées pour assurer la continuité de la mise en œuvre opérationnelle du programme en l'absence du responsable de l'exécution.

5. Autres responsabilités

Le/la conseiller/conseillère technique

- effectuera d'autres activités et tâches selon les directives de son superviseur hiérarchique.

A. Qualifications, compétences et expérience requises

Qualification

- Diplôme universitaire (licence, maîtrise / doctorat ou équivalent) en sciences politiques, juridiques ou économiques ou en sciences naturelles.

Expériences professionnelles

- **Au moins cinq ans** d'expérience professionnelle dans l'accompagnement des organisations de la société civile sur des questions de développement communautaire particulièrement dans des zones minières ;
- **Au moins deux ans** d'expérience professionnelle à un poste similaire, de préférence en lien avec le domaine de la gouvernance de ressources minières en particulier avec les concepts de chaînes d'approvisionnement des minéraux. Une expérience de planification, de mise en œuvre, de suivi et de rapportage d'activités dans un contexte régional (particulièrement dans l'espace de l'Union du fleuve Mano) et international est un atout.

Connaissances et expériences sectorielles

- Très bonne compréhension des questions liées à la bonne gouvernance du secteur extractif ainsi que des normes internationales en matière de Due Diligence ;
- Connaissance des outils de travail pour la sensibilisation des communautés ;
- Connaissance des principales parties prenantes, des acteurs de la société civile, ainsi que des institutions publiques chargées de la réglementation du secteur minier en Guinée ;
- Connaissance des initiatives internationales de bonne gouvernance visant à améliorer la gestion du secteur minier (ex. : ITIE, Processus de Kimberly, Guide de OCDE sur l'approvisionnement responsable des matières premières) ainsi que des efforts nationaux pour améliorer la gestion du secteur minier ;
- Expérience de travail dans les régions et communautés minières de la Guinée.

Autres connaissances / compétences

- Excellentes capacités de gestion et d'organisation et capacité à travailler de manière autonome dans le respect de la diversité sociale, culturelle et religieuse ;
- Très bonne connaissance pratique de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (logiciels correspondants ainsi que téléphone, télécopie, courrier électronique, Internet) ainsi que des applications informatiques (telles que MS Office, MS Teams)
- Disponibilité pour des déplacements professionnels réguliers dans des zones minières et rurales (y compris à l'étranger) ;
- Langues: pour le poste à pourvoir, une excellente maîtrise du français et de l'anglais à l'oral comme à l'écrit est requise. La bonne connaissance des langues locales parlées dans les régions minières de la Guinée est un atout;
- Acquisition de qualifications requises dans le domaine d'attributions. Des mesures de formation adaptées sont choisies en concertation avec le cadre de direction compétent.

CANDIDATURE



Dossier de candidature	<ul style="list-style-type: none">• une lettre de motivation ;• un CV actualisé avec au moins 3 références joignables avec adresses complètes ;• copies légalisées des diplômes et attestations ;• un extrait de casier judiciaire ou un certificat de non-poursuite.
Adresses	<p>Les candidat(e)s intéressé(es) dont les profils répondent aux critères du poste sont prié(es) de faire acte de candidature au plus tard le Mercredi 16 Novembre 2022 à 17h15 :</p> <ul style="list-style-type: none">• Physique en déposant le dossier de candidature dans une enveloppe portant la mention « Candidature au poste de Conseiller.ère Technique Gouvernance Minière au programme GRSE de la GIZ » à l'adresse : Bureau de la GIZ à Conakry, DI 256 Corniche Nord, Cité Ministérielle / Dixinn – BP 4100 ;• Electronique en envoyant le dossier de candidature à l'adresse : recrutement.guinea@giz.de <p>NB : Seuls les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s pour la suite de la procédure. Les candidatures féminines sont fortement encouragées.</p>